

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux SAGE Adour aval

Commission Locale de l'Eau du 28 septembre 2016
Relevé de conclusions

Rappel de l'ordre du jour :

- Etat des lieux / diagnostic du SAGE : discussions et validation
- Etudes complémentaires du SAGE : actualités
- Présentation de l'étude Adour 2050
- Calendrier

Pièces jointes :

Diaporama projeté en séance

Liste de présence :

cf. liste d'émargement jointe

Introduction

Monsieur Lahoun, Président de la CLE, introduit la réunion. Il informe les participants de l'avancée des travaux depuis la CLE du mois d'avril, notamment sur l'état des lieux/diagnostic du SAGE formalisé dans un document qui a été concerté avec le COTECH et les commissions thématiques. Il remercie l'ensemble des participants pour leur mobilisation et salue les discussions constructives qui ont permis de consolider ce travail. **L'objectif principal de la réunion du jour est de discuter et de valider cet état des lieux / diagnostic, étape importante pour la CLE pour engager les phases suivantes de l'élaboration du SAGE.**

En parallèle, conformément à ce que la CLE avait décidé en avril, les deux études complémentaires (inventaire des zones humides et analyse socio-économique) vont être engagées prochainement.

✓ Etat des lieux / diagnostic du SAGE

L'état des lieux / diagnostic du SAGE a été formalisé dans un document travaillé et consolidé techniquement par le COTECH du SAGE Adour aval, puis partagé avec l'ensemble des membres de la CLE et des commissions thématiques. Les 4 commissions thématiques du SAGE se sont réunies début septembre 2016 pour discuter de ce document et faire part des avis et remarques pour l'améliorer. L'objectif de la CLE est de valider ce document pour engager les phases de travail suivantes de l'élaboration du SAGE, notamment le travail sur les enjeux, objectifs, tendances et scénarios.

Il est précisé que cette étape est importante, mais que le document tel qu'il sera validé lors de cette séance pourra connaître des ajustements dans les mois à venir pour être au plus à jour au moment de la validation des documents du SAGE (intégration des conclusions des études complémentaires, prise en compte des évolutions territoriales en cours, etc.).

Marie Bareille présente brièvement le contenu du document (mais non pas son détail qui a été longuement discuté en commissions) ainsi que les points clés et enjeux à retenir par thématique, qui sont une synthèse de la thématique mais également une base de travail importante pour les suites des travaux de la CLE.

Remarques et discussions en séance :

La fédération des chasseurs des Landes souhaite que soit mis plus en évidence leur rôle et implication dans la gestion des zones humides dans le paragraphe sur les acteurs et compétences.

Concernant l'AEP, une discussion est engagée au sujet de la sécurisation/interconnexion des réseaux et de la vision prospective à avoir sur la ressource disponible pour alimenter la population croissante.

Il est précisé que des réflexions sur ces sujets sont menées dans le cadre des PAT (plans d'actions territorialisés) existants ou au sein des syndicats pour mailler et interconnecter les ressources.

Par ailleurs l'étude prospective Adour 2050 portée par l'Institution Adour pourra enrichir les réflexions.

Il est mis en évidence qu'en termes quantitatif et de ressource disponible, le document d'état des lieux/diagnostic ne mentionne pas l'enjeu d'économie ou de réutilisation de l'eau, qui doit être mentionné comme un enjeu important pour le SAGE dans les suites des travaux de la CLE. L'enjeu de priorisation de l'utilisation de l'eau, notamment pour l'usage de l'AEP, est également évoqué.

Il est précisé par ailleurs que l'amélioration du rendement des réseaux d'AEP est un enjeu important puisqu'il est constaté de manière générale qu'une amélioration de 10% du rendement permet souvent de compenser l'augmentation de la population pour un réseau donné.

Sur les aspects quantitatifs, la chambre d'agriculture des Landes précise que de son point de vue, l'avenir aussi bien pour des enjeux quantitatifs que qualitatifs sur la ressource en eau réside dans le stockage de l'eau. L'idée de stocker de l'eau lors des périodes de fortes pluviométries pour la réutiliser lors d'épisodes plus secs permettrait de pallier aussi bien à des problèmes de débits de cours d'eau que de pollutions des eaux en jouant un rôle de dilution.

En réponse, il est précisé que c'est un point de vue parmi tout un panel de possibilités et de leviers d'actions sur la ressource en eau (économies d'eau, adaptation des usages consommateurs, etc.). L'idée pour le SAGE Adour aval est d'évaluer l'importance de l'enjeu quantitatif sur ce territoire, et de le traiter au plus juste avec les leviers les plus réalistes et utiles possibles. L'enjeu de la ressource tel qu'il est connu sur l'Adour aval n'est pas comparable à celui qui existe sur l'Adour et ses affluents en amont du bassin.

Il est précisé par ailleurs que les syndicats compétents pour l'eau réalisent des bilans besoins-ressources dans le cadre de leurs schémas directeurs pour l'eau potable ; ces schémas sont disponibles auprès des syndicats et seront tout particulièrement utiles pour la phase « tendances et scénarios » à venir. De plus, le département des Landes réalise actuellement une étude globale sur l'AEP à l'échelle du département.

Concernant la gestion des ouvrages dans les barthes, il est rappelé que cette thématique est récurrente et discutée dans de nombreux projets ou instances autres que le SAGE (Natura 2000, continuité écologique, etc.). Il semblerait que les acteurs locaux soient globalement favorables à engager des discussions et à mettre en place des plans de gestion concertés à des échelles pertinentes, mais le problème de la propriété/gestion et de l'existence légale (déclaration) des ouvrages se pose systématiquement et compromet la suite des réflexions. Il semble donc indispensable de traiter ce sujet de la déclaration des ouvrages ; il est souhaité que le SAGE puisse être un levier pour avancer sur le sujet.

Il est enfin rappelé les difficultés et problématiques réelles, aussi bien financières qu'administratives ou réglementaires, connues par les acteurs locaux pour la gestion des ouvrages et des canaux.

A l'issue des discussions, Monsieur Lahoun propose un vote de la CLE pour valider le document d'état des lieux / diagnostic du SAGE Adour aval en tenant compte des remarques émises en séance :

- 0 vote contre
- 0 abstention

→ L'état des lieux / diagnostic du SAGE est validé à l'unanimité.
--

✓ **Etudes complémentaires à l'élaboration du SAGE Adour aval**

Marie Bareille rappelle que la CLE avait validé en avril 2016 le lancement des deux études complémentaires à l'élaboration du SAGE :

- inventaire des zones humides du territoire du SAGE Adour aval
- analyse socio-économique des enjeux et usages liés à l'eau du territoire Adour aval et du SAGE

La CLE avait délégué au COTECH et au Bureau le travail pour le choix des prestataires.

Pour l'étude socio-économique, le marché a été notifié et le choix du Bureau s'est porté sur le groupement EcoDécision/Acteon/EcoLogique Conseil ; l'étude est sur le point d'être engagée.

Pour l'étude zones humides, des entretiens de négociation ont été réalisés avec les 3 candidats pour l'étude ; l'analyse des offres renvoyées après négociation est en cours et le choix du prestataire se fera dans les meilleurs délais.

Les deux études seront engagées au mois d'octobre.

✓ **Etude Adour 2050**

Emilien Jouve, chargé de mission à l'Institution Adour, présente l'étude prospective Adour 2050, ses objectifs, la méthodologie, les étapes de travail déjà réalisées ou en cours, et les échéances à venir.

Il précise la concertation mise en place autour de l'étude ; les présidents et vice-présidents des CLE des SAGE du territoire sont notamment associés au comité de pilotage. Il rappelle que le périmètre de l'étude concerne tout le bassin de l'Adour ainsi que les côtiers basques.

L'objectif de l'étude est de porter une vision prospective, à l'horizon 2050, sur l'état de la ressource en eau, aussi bien en termes quantitatif que qualitatif, sur tout le bassin de l'Adour. Elle considère donc tous les facteurs d'influence susceptibles d'avoir un impact sur l'eau (appelés « variables » dans l'étude), notamment donc l'ensemble des activités socio-économiques et le changement climatique.

L'étude produira un scénario tendanciel, qui montrera l'évolution du territoire dans l'éventualité où aucune adaptation n'était réalisée (c'est-à-dire dans le prolongement de la situation actuelle connue). Ces tendances permettront d'envisager les adaptations et évolutions à prévoir pour le territoire pour rester sur une situation gérable et acceptable par tous, pour la qualité et la quantité d'eau.

L'étude pourra apporter des éléments pour le SAGE Adour aval, mais aussi pour l'ensemble des acteurs et outils de gestion de l'eau ou des milieux aquatiques, notamment par

exemple sur l'évolution de la ressource en eau dans les décennies à venir, les adaptations pertinentes envisageables et les mal-adaptations à éviter.

✓ **Conclusion**

Lors de la prochaine CLE, dont la date sera fixée en fonction de l'avancée des travaux, les premiers éléments issus des études complémentaires pourront être présentés. Les réflexions sur les enjeux, tendances et scénarios seront également engagées.

Monsieur Lahoun présente Margot Szukala, qui remplacera Marie Bareille durant son congé maternité à compter du 17 octobre prochain. Elle sera joignable aux mêmes coordonnées que Marie Bareille (adouraval@institution-adour.fr ; 05.59.46.51.87).

Il informe par ailleurs que les résultats des suivis de la qualité de l'eau réalisés en 2015 par le département des Landes sur les eaux superficielles et souterraines ont été mis en ligne. Ils sont disponibles sur le lien suivant :

http://services landes.org/ressources_eau15/index.htm.

Il remercie l'ensemble des participants et lève la séance.



Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Adour aval

Commission Locale de l'Eau – mercredi 28 septembre 2016

- . Etat des lieux / diagnostic du SAGE Adour aval : discussions et validation
- . Etudes complémentaires du SAGE Adour aval : actualités
- . Présentation de l'étude Adour 2050
- . Calendrier

Document rédigé et diffusé par Marie Bareille (chargée de mission) le 28 septembre 2016

www.sage-adouraval.fr

Commissions thématiques

Commission FONCTIONNEMENT DU FLEUVE 5 septembre 2016

Commission QUALITE DE L'EAU 5 septembre 2016

Commission AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 7 septembre 2016

Commission MILIEUX NATURELS 7 septembre 2016

Objectifs des réunions : sur la base d'un document de travail transmis avant les séances

- recueillir les avis et remarques sur le document
- discuter les éléments de connaissance par thématique
- présenter et discuter les enjeux pressentis
- compléter, corriger tous ces éléments

→ Tout cela en vue de la validation de l'état des lieux / diagnostic du SAGE par la CLE fin septembre 2016



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Note sur les « enjeux » du document

Note importante :

Les enjeux tels qu'évoqués dans le document sont de différentes portée.

Ils seront repris dans les suites des travaux de la CLE pour être déclinés de manière plus structurée en enjeux ou objectifs du SAGE :

état des lieux / diagnostic → enjeux → objectifs → dispositions

Ils pourront bien sûr être complétés si besoin.



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Contenu de l'état des lieux du SAGE

Présentation générale du territoire Adour aval

Acteurs de l'eau et compétences

Le contexte réglementaire

Les usages de l'eau par les collectivités

Les activités socio-économiques

La qualité des eaux superficielles et souterraines

Gestion quantitative : prélèvements et risques

Milieux naturels et biodiversité



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Contenu de l'état des lieux du SAGE

Présentation générale du territoire Adour aval

Acteurs de l'eau et compétences

Le contexte réglementaire

Les usages de l'eau par les collectivités

Les activités socio-économiques

La qualité des eaux superficielles et souterraines

Gestion quantitative : prélèvements et risques

Milieux naturels et biodiversité

Le bassin versant Adour aval

périmètre du SAGE
géographie
relief et paysages
climat et son évolution
hydrographie, hydrologie
géologie et hydrogéologie
occupation du sol
démographie

Les milieux aquatiques existants

cours d'eau, estuaire, barthes, zones humides, littoral, plans d'eau, eaux souterraines...

Les bassins versants limitrophes

Adour amont, Gaves, Bidouze, Nive



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Enjeux territoriaux généraux du SAGE

Les enjeux territoriaux généraux proposés pour le SAGE sont :

- ✓ Un territoire riche en milieux aquatiques variés, grande variété de paysages et supports d'une biodiversité remarquable ; porte d'entrée du bassin de l'Adour pour les migrateurs amphihalins
- ✓ Un territoire situé à l'aval du bassin de l'Adour donc sous l'influence d'un vaste territoire et d'un très grand nombre d'activités humaines
- ✓ Un territoire très attractif avec une population régulière et saisonnière en plein essor
- ✓ Un territoire qui va connaître des évolutions liées au changement climatique face auxquelles il sera nécessaire de s'adapter



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Contenu de l'état des lieux du SAGE

Présentation générale du territoire Adour aval

Acteurs de l'eau et compétences

Le contexte réglementaire

Les usages de l'eau par les collectivités

Les activités socio-économiques

La qualité des eaux superficielles et souterraines

Gestion quantitative : prélèvements et risques

Milieux naturels et biodiversité

Les collectivités territoriales

Communes, EPCI, syndicats, Pays, EPTB, Départements, Région

Les organismes parapublics / associations / fédérations / usagers

Chambres consulaires, fédérations d'usagers, associations, autres partenaires...

L'Etat et ses établissements publics

DREAL, DDTM, Agence de l'Eau, ONEMA, ARS, IFREMER, BRGM

La gestion intégrée sur les bassins limitrophes

Adour amont, Gaves, Bidouze, Nive, Côtiers Basques, Bourret-Boudigau



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Enjeux sur les acteurs et compétences du territoire du SAGE

Les enjeux sur les acteurs et leurs compétences proposés pour le SAGE sont :

- ✓ Nombreux acteurs aux compétences et territoires d'intervention variés → implication et intérêt forts des acteurs locaux pour les enjeux liés à l'eau ; bonne couverture de compétences
- ✓ Mais lisibilité complexe des acteurs et compétences sur l'eau et les milieux aquatiques
- ✓ Manque d'uniformité et de cohérence possible entre les acteurs et leurs pratiques → vigilance à maintenir
- ✓ Evolution territoriale à venir : s'assurer d'une bonne couverture des compétences sur tout le territoire, à des échelles pertinentes (BV, sous BV) et au sein de structures dotées de moyens adéquats
- ✓ Existence de la CLE du SAGE Adour aval = scène dialogue pérenne, globale et intégrée pour l'eau, à une échelle hydrographique intéressante
- ✓ Nécessité d'établir des liens et des démarches inter-outils avec les bassins limitrophes qui influencent l'Adour aval



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Contenu de l'état des lieux du SAGE

Présentation générale du territoire Adour aval

Acteurs de l'eau et compétences

Le contexte réglementaire

Les usages de l'eau par les collectivités

Les activités socio-économiques

La qualité des eaux superficielles et souterraines

Gestion quantitative : prélèvements et risques

Milieux naturels et biodiversité

DCE / LEMA / SDAGE / SAGE

Directive Inondation

Directive Eau de Baignade

Directive Cadre Stratégie Milieu Marin

Directives Natura 2000

Directive Nitrate

Règlement européen Anguille

Règlement européen espèces envahissantes



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Contenu de l'état des lieux du SAGE

Présentation générale du territoire Adour aval

Acteurs de l'eau et compétences

Le contexte réglementaire

Les usages de l'eau par les collectivités

Les activités socio-économiques

La qualité des eaux superficielles et souterraines

Gestion quantitative : prélèvements et risques

Milieux naturels et biodiversité

Alimentation en Eau potable

Assainissement collectif

Assainissement individuel

Aménagement du territoire



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Contenu de l'état des lieux du SAGE

Présentation générale du territoire Adour aval

Acteurs de l'eau et compétences

Le contexte réglementaire

Les usages de l'eau par les collectivités

Les activités socio-économiques

La qualité des eaux superficielles et souterraines

Gestion quantitative : prélèvements et risques

Milieux naturels et biodiversité

Alimentation en Eau potable

Compétences
Captages AEP dans et hors BV
Qualité de l'eau distribuée
Sécurisation/interconnexion des réseaux



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

L'eau potable sur le territoire du SAGE

Les enjeux généraux proposés concernant l'eau potable sur le périmètre du SAGE sont :

- ✓ Analyser la thématique à l'échelle d'un bassin de vie, élargi par rapport au périmètre du SAGE
- ✓ Lisibilité complexe de l'organisation des acteurs compétents pour la production / distribution de l'eau potable à l'échelle du SAGE → évolutions à venir
- ✓ Enjeu majeur sur la ressource disponible pour alimenter la population régulière et saisonnière croissante → sécurisation et partage des ressources actuelles comme un enjeu prioritaire, recherche de nouvelles ressources à poursuivre en parallèle
- ✓ En terme quantitatif, l'usage d'AEP doit être prioritaire par rapport à d'autres usages consommateurs d'eau
- ✓ Maintien / amélioration de la qualité de l'eau utilisée pour l'AEP → enjeu prioritaire notamment sur les secteurs à enjeux connus
- ✓ Rationnaliser les interconnexions / sécurisation en ayant une vision globale élargie sur le bassin de vie
- ✓ Vision prospective nécessaire, incluant la question du changement climatique



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Contenu de l'état des lieux du SAGE

Présentation générale du territoire Adour aval

Acteurs de l'eau et compétences

Le contexte réglementaire

Les usages de l'eau par les collectivités

Les activités socio-économiques

La qualité des eaux superficielles et souterraines

Gestion quantitative : prélèvements et risques

Milieux naturels et biodiversité

Assainissement collectif

Compétences

Systèmes d'épuration influençant l'Adour aval
caractéristiques
traitements
conformité
rejets

Caractérisation des rejets de STEP

Fonctionnement des réseaux et gestion des eaux pluviales

réseaux unitaires
réseaux séparatifs
points de gestion du temps de pluie
difficultés de gestion du temps de pluie
diag réseaux et conformité branchements

Autres difficultés



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

L'assainissement collectif sur le territoire du SAGE

Les enjeux proposés concernant l'assainissement collectif sur le périmètre du SAGE sont :

- ✓ Respecter la conformité ERU sur les systèmes d'assainissement
- ✓ Généralisation progressive des rejets de STEP vers l'Adour : effet positif sur les petits cours d'eau mais vigilance à avoir sur la charge globale arrivant dans l'Adour
- ✓ Enjeu majeur de la gestion du temps de pluie et des eaux pluviales → lien avec la qualité des eaux de baignade : connaissance des branchements individuels à améliorer, diagnostics de réseaux à généraliser, question de la qualité des eaux pluviales rejetées sur certains secteurs...
- ✓ Eviter les concurrences, pérenniser l'ensemble des usages et maintenir la qualité du milieu naturel et de la vie aquatique
- ✓ Vigilance sur les systèmes d'assainissement dans la zone limitrophe
- ✓ Vision prospective pour anticiper les besoins futurs ; adapter l'urbanisme aux possibilités de développement de l'assainissement
- ✓ Intégrer la question du changement climatique dans les réflexions



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Contenu de l'état des lieux du SAGE

Présentation générale du territoire Adour aval

Acteurs de l'eau et compétences

Le contexte réglementaire

Les usages de l'eau par les collectivités

Les activités socio-économiques

La qualité des eaux superficielles et souterraines

Gestion quantitative : prélèvements et risques

Milieus naturels et biodiversité

Assainissement individuel

Compétences
Nouvelle réglementation
Situation de l'ANC sur l'Adour aval
Difficultés rencontrées



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

L'assainissement non collectif sur le territoire du SAGE

Les enjeux proposés concernant l'assainissement non collectif sur le SAGE sont :

- ✓ Couvrir intégralement le territoire de SPANC
- ✓ Enjeu de connaissance globale, uniformisée et partagée pour mieux connaître l'impact réel de l'ANC sur les milieux et la qualité de l'eau et identifier d'éventuels secteurs sensibles
- ✓ Poursuivre la sensibilisation auprès des particuliers pour la mise en œuvre effective des réhabilitation et éventuellement identifier des zonages environnementaux dans le cadre du SAGE, comme un levier supplémentaire
- ✓ Homogénéiser si besoin les pratiques des SPANC
- ✓ Démarche prospective : associer les SPANC aux réflexions sur l'urbanisme pour adapter au mieux l'urbanisme aux possibilités de développement de l'ANC



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Contenu de l'état des lieux du SAGE

Présentation générale du territoire Adour aval

Acteurs de l'eau et compétences

Le contexte réglementaire

Les usages de l'eau par les collectivités

Les activités socio-économiques

La qualité des eaux superficielles et souterraines

Gestion quantitative : prélèvements et risques

Milieux naturels et biodiversité

Aménagement du territoire

Compétences

Lien entre le SAGE et les documents d'urbanisme

Prise en compte de l'eau dans les SCOT

AEP/assainissement

inondations

milieux

Prise en compte de l'eau dans les PLU



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

L'eau et l'aménagement du territoire

Les enjeux proposés concernant l'aménagement du territoire pour le SAGE sont :

- ✓ Construire le SAGE avec les acteurs de l'aménagement pour un document utile et applicable sur le territoire
- ✓ Compléter et approfondir, grâce au SAGE, la prise en compte de l'eau dans l'aménagement du territoire
- ✓ Jouer au mieux la complémentarité SAGE / SCOT pour une stratégie globale, partagée et adaptée
- ✓ Importance de construire simultanément les docs d'urbanisme avec des schémas directeurs « assainissement », « eau potable » et « eaux pluviales » pour adapter au mieux l'urbanisme aux possibilités réelles d'AEP et d'assainissement
- ✓ En phase de mise en œuvre, contrôler la bonne mise en place, l'entretien et le maintien sur le long terme des aménagements proposés (gestion des eaux pluviales, éléments écologiques...)
- ✓ Vision prospective nécessaire pour la prise en compte de l'eau par les acteurs de l'aménagement, incluant la question du changement climatique
- ✓ Attente sociale de ré-appropriation de la vallée de l'Adour, fréquentation en hausse → opportunité d'aménagement à anticiper et réfléchir pour assurer un éventuel développement dans le respect et la préservation de l'environnement



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Contenu de l'état des lieux du SAGE

Présentation générale du territoire Adour aval

Acteurs de l'eau et compétences

Le contexte réglementaire

Les usages de l'eau par les collectivités

Les activités socio-économiques

La qualité des eaux superficielles et souterraines

Gestion quantitative : prélèvements et risques

Milieux naturels et biodiversité

Agriculture

Activité industrielle

Pêche professionnelle

Loisirs liés à l'eau

Potentiel hydroélectrique



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Contenu de l'état des lieux du SAGE

Présentation générale du territoire Adour aval

Acteurs de l'eau et compétences

Le contexte réglementaire

Les usages de l'eau par les collectivités

Les activités socio-économiques

La qualité des eaux superficielles et souterraines

Gestion quantitative : prélèvements et risques

Milieux naturels et biodiversité

Agriculture

Présentation générale

Itinéraires culturels et impacts potentiels sur l'eau

Zone vulnérable aux nitrates

Zoom sur l'agriculture irriguée
prélèvements autorisés / réels
ZRE

Agriculture dans les barthes

Prise en compte de l'environnement par l'agriculture



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

L'agriculture et la qualité d'eau

Les enjeux généraux proposés concernant l'agriculture sur le périmètre du SAGE sont :

- ✓ Maintenir une activité agricole viable et dans sa diversité telle qu'elle existe actuellement
- ✓ Améliorer la connaissance des impacts réels des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau sur le territoire du SAGE et s'assurer de la non-concurrence avec d'autres usages
- ✓ Continuer à améliorer en continu les pratiques agricoles pour limiter leurs impacts sur la qualité de l'eau et des milieux, notamment sur les zones à enjeux connus
- ✓ Regard à porter dans la zone de répartition des eaux en termes de quantité d'eau disponible ; s'assurer qu'il n'existe pas de concurrences entre usages ou avec le bon fonctionnement des milieux naturels
- ✓ Généraliser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement dans les sites Natura 2000 et au-delà et les soutenir



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Contenu de l'état des lieux du SAGE

Présentation générale du territoire Adour aval

Acteurs de l'eau et compétences

Le contexte réglementaire

Les usages de l'eau par les collectivités

Les activités socio-économiques

La qualité des eaux superficielles et souterraines

Gestion quantitative : prélèvements et risques

Milieux naturels et biodiversité

Industrie

Etablissements industriels redevables et ICPE
Prélèvements
Rejets
Pollution diffuse des activités artisanales
Le port de Bayonne et la ZIP
Activités de dragage et clapage
Gestion des eaux dans la ZIP
Question des terrains pollués



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

L'industrie et la qualité d'eau

Les enjeux généraux proposés concernant l'industrie sur le périmètre du SAGE sont :

- ✓ Amélioration continue de la connaissance et de la gestion des pollutions industrielles émises sur le périmètre du SAGE
- ✓ Mettre en évidence des pollutions industrielles provenant des bassins versants limitrophes
- ✓ Développer la connaissance des activités artisanales existantes et de leurs impacts potentiels
- ✓ Enjeux spécifiques au Port de Bayonne et à la ZIP :
 - continuer à développer le Port de manière concertée avec les collectivités et en prenant toujours mieux en compte les questions environnementales
 - maintenir les instances de concertation entre les industriels et les riverains
 - enjeu fort de connaissance et d'amélioration de la gestion des eaux industrielles, usées et pluviales
 - amélioration continue de la connaissance des impacts du dragage dans l'objectif constant d'adapter les pratiques pour minimiser leurs impacts
 - maintenir les activités de clapages côtiers pour participer à la lutte contre l'érosion du littoral



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Contenu de l'état des lieux du SAGE

Présentation générale du territoire Adour aval

Acteurs de l'eau et compétences

Le contexte réglementaire

Les usages de l'eau par les collectivités

Les activités socio-économiques

Pêche professionnelle

Description de l'activité

Evolution et difficultés rencontrées

La qualité des eaux superficielles et souterraines

Gestion quantitative : prélèvements et risques

Milieux naturels et biodiversité



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

La pêche professionnelle

Les enjeux proposés concernant la pêche professionnelle sur le périmètre du SAGE sont :

- ✓ Adopter une vision prospective, avec les partenaires compétents, sur le devenir de la pêche sur l'Adour
- ✓ Maintenir une qualité d'eau suffisante pour maintenir / rétablir l'activité de pêche professionnelle sur l'Adour → réflexion nécessaire au-delà du périmètre du SAGE



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Contenu de l'état des lieux du SAGE

Présentation générale du territoire Adour aval

Acteurs de l'eau et compétences

Le contexte réglementaire

Les usages de l'eau par les collectivités

Les activités socio-économiques

La qualité des eaux superficielles et souterraines

Gestion quantitative : prélèvements et risques

Milieux naturels et biodiversité

Loisirs liés à l'eau et tourisme

Un territoire touristique et attrayant
Pêche de loisir
Chasse
Activités nautiques
Baignade et surf
Thermalisme et thalassothérapie



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Tourisme et Loisirs

Les enjeux proposés concernant le tourisme et les loisirs sur le périmètre du SAGE sont :

- ✓ Maintenir ou restaurer une qualité d'eau suffisante pour la pratique des activités de loisirs, compte tenu de l'enjeu économique qu'elles représentent
- ✓ Enjeu majeur, à la fois sanitaire et économique, de la qualité des eaux de baignade sur le littoral
- ✓ Mettre en évidence et encourager les projets culturels et de patrimoine autour de l'eau, y compris à l'intérieur du territoire



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Contenu de l'état des lieux du SAGE

Présentation générale du territoire Adour aval

Acteurs de l'eau et compétences

Le contexte réglementaire

Les usages de l'eau par les collectivités

Les activités socio-économiques

La qualité des eaux superficielles et souterraines →

Gestion quantitative : prélèvements et risques

Milieux naturels et biodiversité

Réseaux de suivi de la qualité des eaux

Qualité DCE des masses d'eau

Etats et objectifs DCE

eaux douces

eaux de transition et côtières

eaux souterraines

Qualité eau de baignade

Synthèse des études existantes sur le territoire

Déchets flottants

Conclusions générales sur la qualité de l'eau



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Les enjeux généraux du SAGE sur la qualité de l'eau

Les enjeux proposés vis-à-vis de la qualité de l'eau sur le périmètre du SAGE sont :

- ✓ Respect des objectifs de bon état (ou bon potentiel) de la DCE
- ✓ Améliorer la connaissance sur les pollutions et leurs origines et uniformiser les informations entre l'Adour et ses affluents
- ✓ Enjeu majeur de maintien de la qualité des eaux de baignade
- ✓ Vigilance à maintenir sur le long terme sur d'éventuelles concurrences entre les usages ou avec le bon fonctionnement du milieu naturel et de la vie aquatique
- ✓ Agir avec l'ensemble des acteurs concernés sur les éventuels conflits d'usages identifiés
- ✓ Identifier les pollutions effectivement émises sur le périmètre du SAGE et mettre en exergue celles en provenance des bassins limitrophes



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Contenu de l'état des lieux du SAGE

Présentation générale du territoire Adour aval

Acteurs de l'eau et compétences

Le contexte réglementaire

Les usages de l'eau par les collectivités

Les activités socio-économiques

La qualité des eaux superficielles et souterraines

Gestion quantitative : prélèvements et risques

Milieux naturels et biodiversité

Analyse comparative des prélèvements d'eau par les usages consommateurs

Les inondations



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Contenu de l'état des lieux du SAGE

Présentation générale du territoire Adour aval

Acteurs de l'eau et compétences

Le contexte réglementaire

Les usages de l'eau par les collectivités

Les activités socio-économiques

La qualité des eaux superficielles et souterraines

Gestion quantitative : prélèvements et risques

Milieux naturels et biodiversité

Les inondations

Historique et occurrence des débordements

Gestion locale du risque
PPRI

Directive Inondation
TRI de Dax
TRI Côtier Basque

Aléa d'inondation sur le périmètre du SAGE

La gestion des digues de l'Adour
réglementation
propriété, gestion, responsabilité
historique de gestion

Liens entre le SAGE et les outils 'inondation'



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Les inondations

Les enjeux proposés concernant les inondations sur le périmètre du SAGE sont :

- ✓ Envisager la gestion des inondations de manière globale et concertée entre les deux rives de l'Adour ; la propriété / gestion des digues doit être précisée au préalable ; le rôle majeur des barthes comme champs d'expansion des crues doit être considéré
- ✓ Améliorer la connaissance de l'aléa et du risque sur les affluents
- ✓ Mettre en place les dispositions de la nouvelle directive « inondation » de 2007
- ✓ Mettre en place les dispositions d'aménagement du territoire nécessaires pour diminuer les risques ; les enjeux doivent être envisagés en ayant une vision globale, cohérente et raisonnée de la gestion de l'aléa et du risque
- ✓ La gestion des inondations doit être envisagée avec les bassins limitrophes qui influencent l'aléa à l'intérieur du SAGE ; des démarches inter-outils devront être développées
- ✓ Intégrer la question du changement climatique dans les réflexions sur l'aménagement du territoire en lien avec la gestion des risques



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Contenu de l'état des lieux du SAGE

Présentation générale du territoire Adour aval

Acteurs de l'eau et compétences

Le contexte réglementaire

Les usages de l'eau par les collectivités

Les activités socio-économiques

La qualité des eaux superficielles et souterraines

Gestion quantitative : prélèvements et risques

Milieux naturels et biodiversité

Inventaires et protections de sites naturels

Gestion des cours d'eau et des milieux

Régime juridique des cours d'eau
Cours d'eau ou fossés?
Compétences
Etat et fonctionnement global des cours d'eau
Gestion des milieux humides
Gestion des ouvrages
Zoom sur les milieux dans la ZIP

Continuité écologique

Règlementation
Poissons migrateurs et populations
Ouvrages
Projets de territoire

Connaissance sur les zones humides

Définition, rôles, fonctions
ZH connues
Etude complémentaires

TVB

Biodiversité et espèces exotiques envahissantes



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Les milieux naturels aquatiques et humides

Les enjeux proposés pour les milieux naturels et la biodiversité pour le SAGE sont :

- ✓ Préserver / valoriser la richesse écologique et paysagère du territoire
- ✓ Assurer une couverture optimale des compétences pour la gestion des cours d'eau
- ✓ Soutenir, valoriser et reproduire les projets de gestion des milieux humides
- ✓ Traiter simultanément et en cohérence les enjeux indissociables pour la préservation des milieux humides dans les barthes : gestion des ouvrages, inondations, maintien de milieux humides et d'un fonctionnement plus naturel du fleuve, activités en place, continuité écologique.
- ✓ Améliorer la connaissance sur les zones humides, préalable indispensable pour une prise en compte et une gestion appropriées
- ✓ Restaurer/valoriser les milieux naturels aquatiques dans les contextes plus aménagés (port, villes)
- ✓ Enjeu majeur de la continuité écologique et responsabilité particulière du territoire vis-à-vis de l'anguille → continuité entre l'Adour et son lit majeur + enjeu pour d'autres espèces sur les affluents de l'Adour
- ✓ Enjeu majeur sur les espèces exotiques envahissantes ; besoin de veille et d'échanges de pratiques ; préservation des secteurs non envahis
- ✓ Engager une réflexion sur l'entité « estuaire » pour considérer son fonctionnement particulier, essayer de l'améliorer, de le valoriser, compte tenu des richesses écologiques qu'il peut représenter
- ✓ Enjeu de sensibilisation / pédagogie pour faire connaître les richesses du territoire auprès de publics variés



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Validation de l'état des lieux / diagnostic du SAGE Adour aval



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Etudes complémentaires

Validation par la CLE du 25 avril 2016 du lancement de deux études complémentaires à l'élaboration du SAGE Adour aval

Inventaire des zones humides du territoire du SAGE Adour aval

Objectifs : améliorer la connaissance

avoir une connaissance suffisamment solide pour prévoir les bonnes mesures dans le SAGE

avoir une connaissance valorisable pour les documents d'urbanisme ou les projets d'aménagement

Contenu : Phase 1 : *inter-SAGE* → recueil et analyses de données existantes et mise en place d'une base de données pour le bassin de l'Adour

Phase 2 : *SAGE Adour aval* → cartographie des zones humides probables (travaux d'analyses complémentaires)

→ inventaire des zones humides réelles : cartographie + caractérisation, investigations de terrain

Phase 3 : *SAGE Adour aval, phase conditionnelle* → concertation locale

Phase 4 : *SAGE Adour aval, tranche conditionnelle* → proposition de priorisation des zones humides réelles

➡ Même contenu mais scindé en deux marchés pour plus de sécurité juridique et financière



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Etudes complémentaires

Validation par la CLE du 25 avril 2016 du lancement de deux études complémentaires à l'élaboration du SAGE Adour aval

Analyse socio-économique des enjeux et usages liés à l'eau du territoire et du SAGE

Objectifs : contribuer à l'élaboration du SAGE Adour aval ; apport d'éléments de réflexion complémentaires ; aide à la décision pour la CLE enrichir les débats sur l'eau de manière générale
servir si besoin les autres politiques publiques de l'eau et de l'aménagement du territoire

Contenu : Phase 1 → caractérisation économique du territoire Adour aval, éléments de perspectives et analyse du financement de l'eau
= *complément économique et financier à l'état des lieux environnemental du SAGE ; mieux comprendre les enjeux*

Phase 2 → analyse des scénarii du SAGE et aide à la décision pour le choix de la stratégie
= *coût, efficacité, bénéfice des mesures envisagées, capacité financière du territoire ; aide au choix des mesures du SAGE*

Phase 3 → mise au point économique du scénario retenu pour le SAGE
= *chiffrer les mesures, évaluer leurs gains économiques, prévoir si besoin des adaptations économiques*



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Etudes complémentaires

Validation par la CLE du 25 avril 2016 du lancement de deux études complémentaires à l'élaboration du SAGE Adour aval

Inventaire des zones humides du territoire du SAGE Adour aval

Analyse socio-économique des enjeux et usages liés à l'eau du territoire et du SAGE

- Cahiers des charges travaillés en COTECH et partagés avec la CLE
- Publicités réalisées cet été
- Choix des prestataires en cours



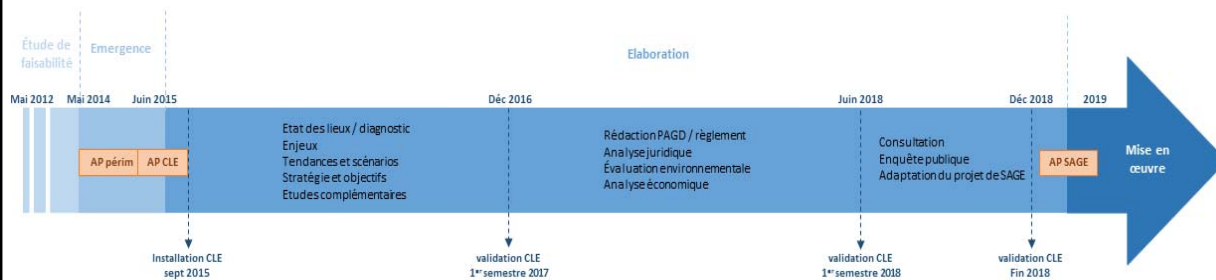
Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Présentation de l'étude Adour 2050



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Calendrier de travail



Réunion de la CLE le 28 septembre → validation de l'état des lieux / diagnostic

À partir du 3^{ème} trimestre 2016 → engagement des études complémentaires

→ structuration des enjeux

→ engagement du travail sur « tendances et scénarios » et « objectifs »



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr

Merci de votre attention

Coordonnées de l'animatrice :

Marie Bareille

adouraval@institution-adour.fr

05.59.46.51.87



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 59 46 51 87 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : adouraval@institution-adour.fr - www.sage-adouraval.fr



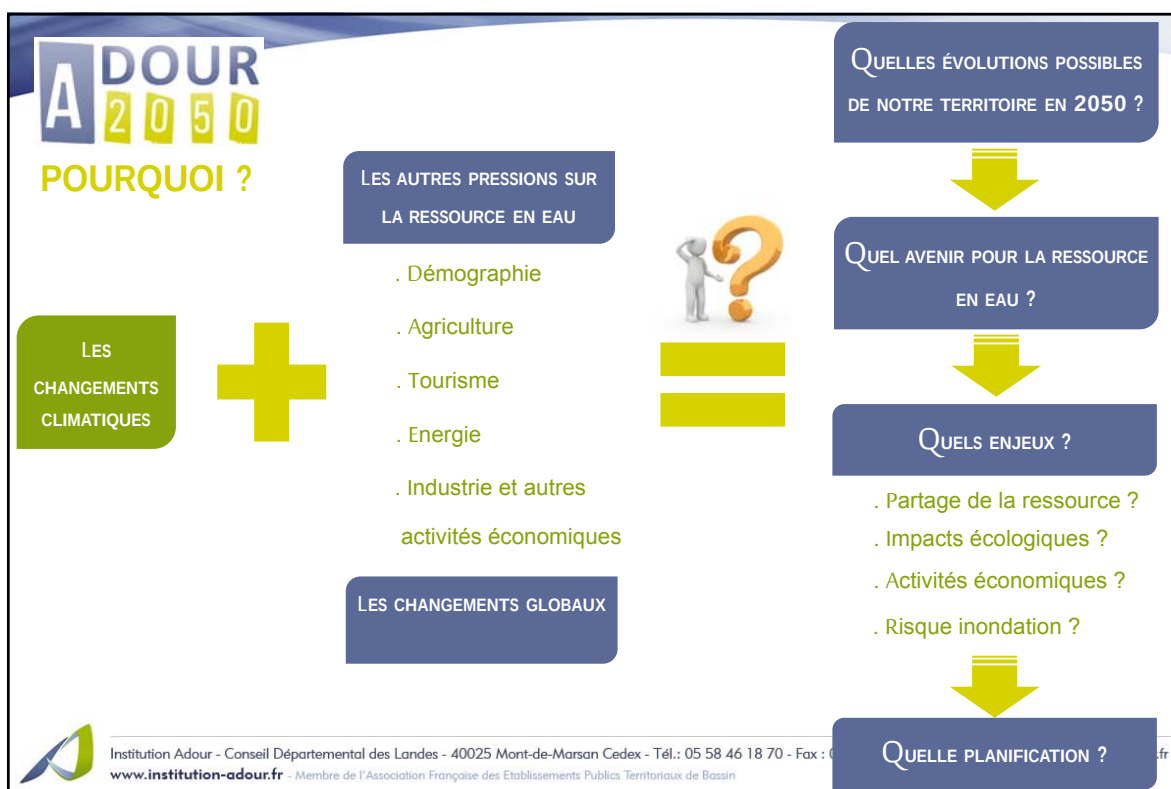
Etude Prospective Adour 2050

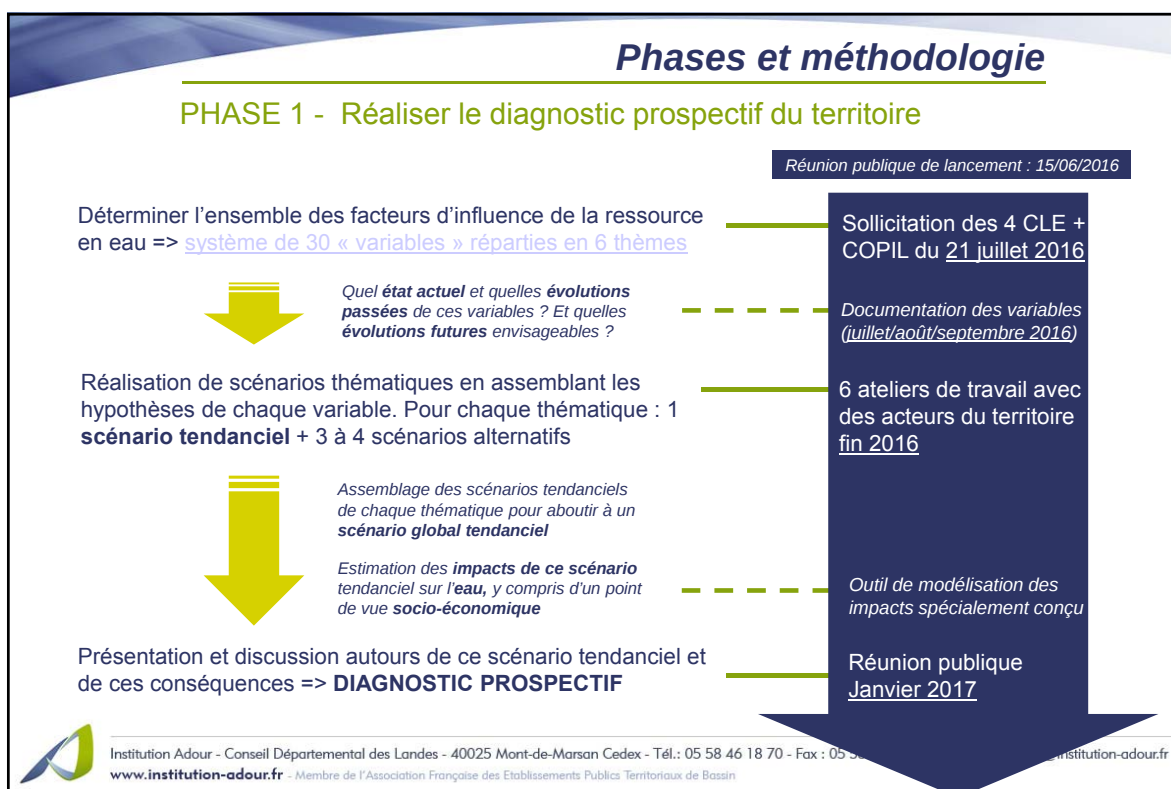
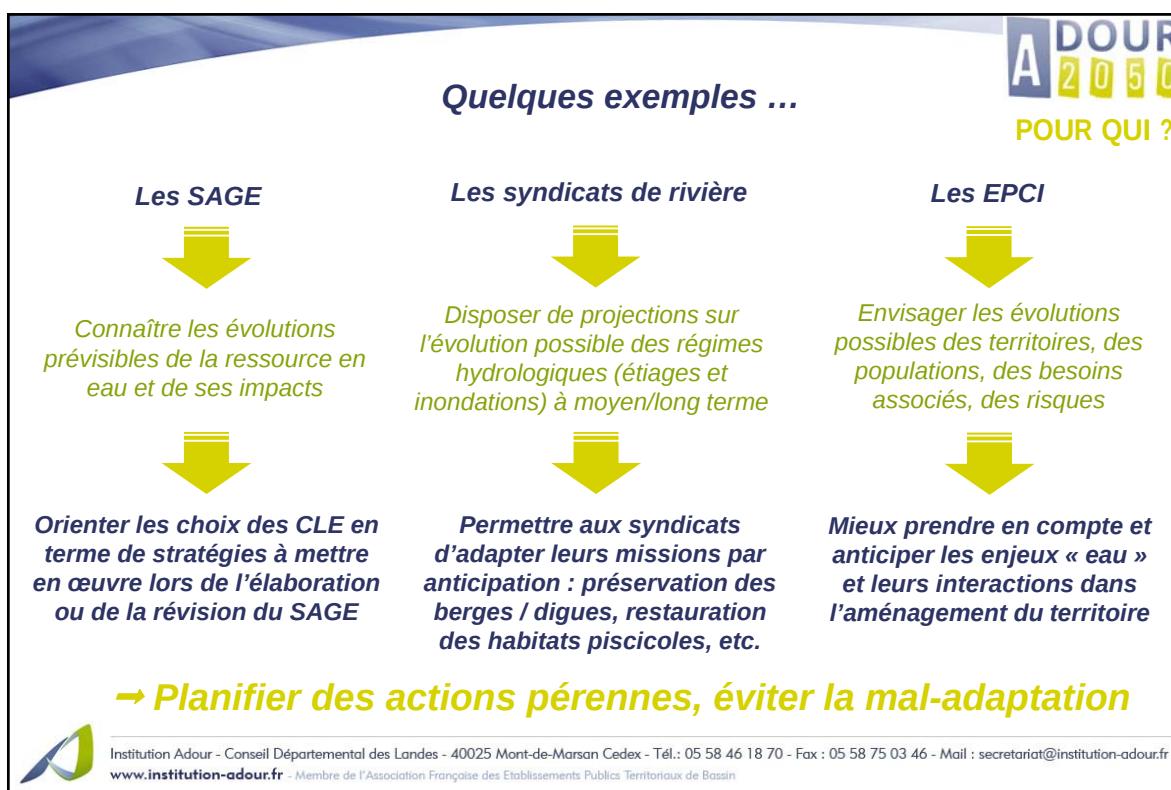
Avancement de la démarche

- *Rappel des objectifs de l'étude prospective*
- *Phases et méthodologie*

Document rédigé et diffusé par Emilien JOUVE, chargé de mission Adour 2050 le 04.11.15

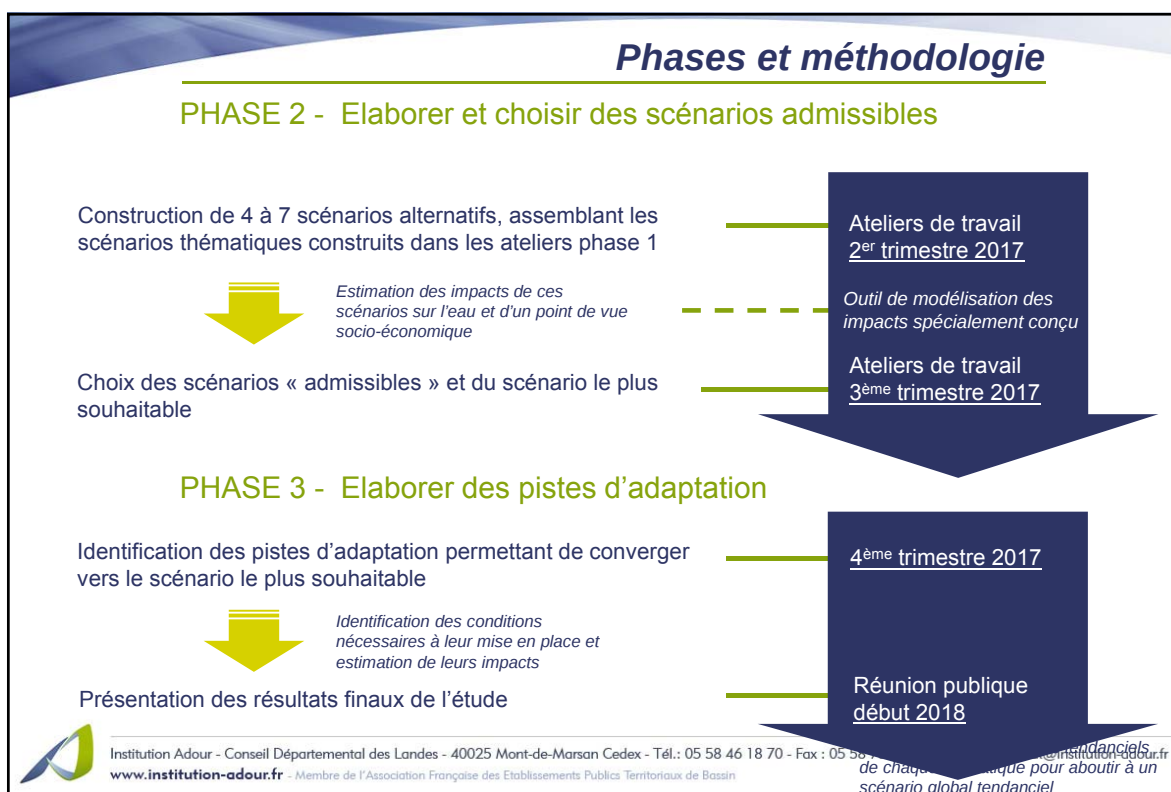
www.institution-adour.fr





Zoom sur les « variables »		
THEME 1 Contexte politique et gouvernance de l'eau	THEME 2 Population et Aménagement du territoire	THEME 3 Ressources en eau et Energie
Politiques environnementales Politique de l'eau et mise en œuvre Gouvernance cours d'eau et milieux Aménagement des cours d'eau et ZH Valeurs de l'eau et perception	Espaces urbains Espaces naturels et protégés Population du territoire Demande en eau unitaire des ménages Assainissement	Stockage Gestion des barrages Nouvelles ressources Energies renouvelables locales
THEME 4 Agriculture	THEME 5 Industrie	THEME 6 Tourisme et loisirs
Politique Agricole Commune (PAC) Exploitations agricoles Production agricole (irriguée) Elevage Pratiques agricoles ou agronomiques Gestion forestière	Industrie agroalimentaire et eau en bouteilles Autres industries Aquaculture	Tourisme estival Tourisme hivernal Offre loisirs "eau"


 Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin





Votre contact

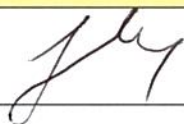
Emilien JOUVE
05 58 46 18 70
adour2050@institution-adour.fr

www.institution-adour.fr

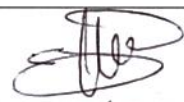
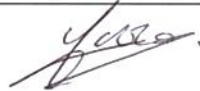


Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

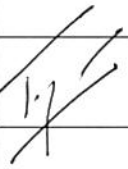
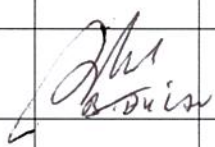
Réunion du mercredi 28 septembre 2016, 14h, Saint-Martin-de-Seignanx

Collège	Prénom	Nom	Structure	signature	pouvoir
1	Yves	LAHOUN	Institution Adour		
1	Denise	SAINT PE	Institution Adour		
1	Valérie	DEQUEKER	Agglomération Côte Basque-Adour		
1	Christian	BERTHOUX	Agglomération du Grand Dax		
1	Vincent	CARPENTIER	Communauté de communes Errobi		
1	Robert	LATAILLADE	Communauté de communes Nive Adour	excusé	oui
1	Anne-Marie	NADAUD	Communauté de communes du Pays de Hasparren		
1	Yves	PONS	Communauté de communes du Pays de Bidache		
1	Marie-Ange	DELAVERNE	Communauté de communes du Seignanx		
1	Francis	BETBEDER	Communauté de communes Marenne Adour Côte Sud		
1	Thierry	GUILLOT	Communauté de communes du Pays d'Orthe		
1	Mathieu	BERGE	Conseil Régional d'Aquitaine		
1	Patrick	CHASSERIAUD	Département des Pyrénées Atlantiques		
1	Henri	BEDAT	Département des Landes	excusé	oui
1	Maïder	BEHOTEGUY	Syndicat du SCOT de l'agglomération de Bayonne et du sud des Landes		
1	Francis	LAPEBIE	Syndicat intercommunal de la Basse Vallée de l'Adour		
1	Jérôme	HARGUINDEGUY	Syndicat mixte URA		
1	Felix	NOBLIA	Syndicat d'assainissement Adour Ursuia		
1	Hervé	DARRIGUADE	Syndicat mixte du bas Adour		

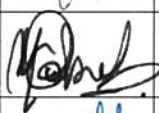
Réunion du mercredi 28 septembre 2016, 14h, Saint-Martin-de-Seignanx

1	Jean-Marc	LESPADE	Syndicat mixte départemental d'équipement des communes des Landes		
1	Raymond	POUYANNE	Syndicat intercommunal de protection des berges de l'Adour maritime et affluents		
1	Jean	DALLIES	SIVU Erreka Berriak		
1	Claude	PLINERT	SIAEP Tarnos - Boucau - Ondres - Saint Martin de Seignanx		
1	Jean-Pierre	LAGOURGUE	SIAEP Mendionde Bonloc	excusé	
1	Lucien	BETBEDER	Conseil des Elus du Pays Basque		
1	Jean-Michel	YVORA	Pays Adour Landes Océanes		

Réunion du mercredi 28 septembre 2016, 14h, Saint-Martin-de-Seignanx

Collège	Structure	Prénom	Nom	signature	pouvoir
2	Chambre d'agriculture des Landes				
2	Chambre d'agriculture des Pyrénées Atlantiques				
2	Irrig'Adour	Alban	SENEGAS		
2	Association EHLG				
2	Chambre de commerce et d'industrie Bayonne Pays Basque	F.	LAPORTE		
2	Association Port Bayonne Avenir				
2	Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique des Pyrénées Atlantiques				
2	Fédération des chasseurs des Landes	J.	RECARTE		
2	Association interdépartementale agréée des pêcheurs professionnels en eau douce du bassin de l'Adour et versants côtiers			Alain Cazaux excusé	
2	Association des Amis du Littoral d'Anglet				
2	SEPANSO des Landes				
2	Association Barthes Nature				
2	Association Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) - antenne de Bayonne				
2	Association syndicale autorisée de gestion des barthes de la rive droite de l'Adour		INVESTISSEMENT		
2	Association syndicale autorisée de gestion des barthes de Sainte Marie de Gosse				
2	Société nautique de Bayonne				
2	Office de tourisme d'Anglet	K.	Puyou		

Réunion du mercredi 28 septembre 2016, 14h, Saint-Martin-de-Seignanx

Collège	Structure	Prénom	Nom	signature	pouvoir
3	Monsieur le Préfet coordonnateur de bassin Adour-Garonne				
3	Madame le Préfet des Landes ou son représentant				
3	Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques				
3	Direction départementale des territoires et de la mer des Landes	Gérard	VIVÈS		
3	Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées Atlantiques	Michel	DUPIN		
3	DREAL Aquitaine	Jérôme	GAUFFROT		
3	Agence régionale de la santé d'Aquitaine	Jean-Vincent	DUPIN		
3	Agence de l'eau Adour-Garonne	Véronique	MABRUT		
3	Office national de l'eau et des milieux aquatiques	LASSABE	Jean-Elie		

Prénom	Nom	Structure	signature
Frédérique	Lemont	Département des Landes	excusée
Matthieu	Larralde	Agglomération du Grand Dax	excusé
Emilien	TOUVE	Institution Adour	
Véronique	FLICHEL	Institution Adour	
Cécile	FRANCESCHETTI	SCoT BSL	
Magali	DASSÉ	Chambre d'Agriculture 40	
Iues	ALMANDOZ	Agglomération Côte Basque Adour Union des communes du bassin	
Guillaume	CROS	SYDEC Aménagement	
Stéphanie	LANUSSE	CD64	
Fabien	GAILLARDON	Syndicat des Berges SIPBAMA	
Eric	LAVIE	Rep. Aquitaine (DD)	
A. Françoise	LAFFONTAS	Ville Anglet	
Philippe	REGNIAC	Observatoire de l'Eau	
Margot	SZUKALA	Institution Adour	
Flavie	BARETTE	Institution Adour	